

OBSERVATIONS — MENUS FAITS

VACCIN ANTIPESTIQUE FORMOLÉ ALUMINÉ

par G. DOUTRESOULLE

Prescrite dès 1941, l'adjonction du gel d'alumine au vaccin formolé simple n'a été généralisée au Soudan qu'à partir de 1943. Malgré l'utilisation du produit par certains agents vétérinaires, on ne trouve en 1941 et 1942 aucune discrimination entre vaccin formolé simple et vaccin formolé aluminé.

Cependant dès 1941, le Chef du Service de l'Élevage du Soudan à l'époque, écrivait : « Nous pouvons dès maintenant affirmer qu'un progrès considérable a été réalisé cette année dans la vaccination anti-pestique par l'utilisation du vaccin formolé aluminé. Ce procédé doit être regardé comme le meilleur actuellement connu.

1° Économiquement il est très supérieur au vaccin ordinaire puisqu'on l'utilise à la dose de 2 à 10 cc. suivant la taille du sujet à immuniser au lieu de 25 à 40 cc. Il est ainsi possible avec un seul veau de préparer le vaccin nécessaire pour 200 à 400 têtes au lieu de 40 à 80.

2° La conservation plus durable permet de le préparer dans les centres installés convenablement et il n'est plus nécessaire de transporter en brousse un matériel compliqué et fragile.

3° On peut, en outre, confier sa préparation à un personnel sélectionné qui produira toujours un vaccin égal à lui-même, supprimant presque complètement les erreurs de dosage du formol, l'emploi de veaux faisant une peste atypique, en un mot la plupart des causes d'échecs du vaccin formolé ordinaire, causes qui toujours proviennent d'une mauvaise application de la méthode.

4° Enfin la faible dose de vaccin nécessaire permet d'opérer très rapidement et diminue considérablement les risques de réaction inflammatoire au point d'inoculation; elle permet, en outre, l'utilisation de seringues d'un calibre courant plus facile à manipuler que les seringues de 100 à 150 cc. »

En 1943, il a été pratiqué 85.456 vaccinations au gel d'alumine contre 270.286 vaccinations simples et le Chef du Service dans son rapport écrivait : « L'adjonction de gel d'alumine dans la confection du vaccin a été employée sur une échelle qui va sans cesse grandissante... Il

jouit, d'ailleurs, d'une grande faveur auprès des agents du Service par l'économie des veaux et l'économie du vaccin qui en résulte. »

En 1944, les vaccinations au gel d'alumine se chiffrent à 116.621. En 1945, ces chiffres montent à 180.666 contre 186.346 vaccinations simples.

En 1946, des instructions ont été données pour l'emploi unique du vaccin aluminé, à la suite d'accidents survenus avec les méthodes infectantes. 430.000 vaccinations au gel d'alumine ont été pratiquées sur 509.084 vaccinations antiseptiques simples.

Les Peulhs ont si bien compris que d'eux-mêmes ils sollicitent à période fixe l'immunisation de leurs troupeaux. Selon eux, des animaux vaccinés trois ou quatre années successives acquièrent une immunité solide, comparable quant aux résultats à celle que peuvent conférer les méthodes infectantes. Des agents vétérinaires opérant en brousse ont fait également les mêmes constatations. A l'heure actuelle notre préférence va à cette méthode qui, pendant longtemps encore, restera la seule arme pratique à notre disposition. En effet, l'emploi du virus capripéste sera subordonné à de nombreux facteurs (dessiccation — conservation — transport) qui limiteront sa généralisation, du moins pour l'instant. Son emploi, compte tenu des réactions provoquées, doit être fait avec circonspection chez les taurins. Seul l'avenir nous dira si le vaccin aluminé doit céder le pas au virus capripéste.

Service de l'Élevage — Soudan français.
